



# Livret d'accueil



*Centre Hospitalier Régional et Universitaire de RENNES*



### **Les frais de séjour**

Si vous êtes affilié(e) à un organisme de protection sociale, celui-ci prend en charge tout ou partie des frais de séjour. En fonction du taux de couverture, il sera peut-être nécessaire de faire intervenir votre Mutuelle.



### **Les moyens de transports**

Si votre état de santé l'exige, le transport peut être effectué par ambulance, véhicule sanitaire léger (V.S.L.) ou taxi, sur prescription médicale. Muni(e) de ce certificat de transport, vous pouvez téléphoner ou faire téléphoner à l'entreprise de votre choix.



Ce transport est directement à votre charge :

- soit en totalité,
- soit pour le ticket modérateur si votre transporteur est habilité à pratiquer le tiers-payant.

#### **Questions**



### **Le questionnaire**

Pour connaître vos appréciations sur votre séjour, vos

suggestions, vos observations, pensez à remplir le questionnaire que vous trouverez en annexe à ce livret.

L'ensemble des réponses sera étudié et il en sera tenu compte pour améliorer les conditions d'hospitalisation. ■

*Nota : En pages 7-8-9 et 10 de ce livret, vous pourrez trouver des informations complémentaires relatives à l'établissement qui vous accueille.*